Image not found or type unknown

Débours du syndic pour les frais de photocopies

Par **orloff**, le **05/02/2018** à **11:34**

Les frais de photocopies sont, avec le contrat type, incluses dans le forfait.
Auparavant, ces frais imputaient aux débours.
Pouvaient-is être facturés par le syndic s'il n'avaient pas donné leu à facturation par un prestataire externe?
Merci.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés